

BLESSURES, CITATIONS,
DÉCORATIONS, ETC.

Blessé par balle ennemie devant Monchy
aux Bois le 20 Janvier 1915 certificat
d'origine n° 82 H.S. Et.

Transcription de décès
acte n° 19
01 mai 1916

N° 19
Transcription
Cottely
Louis Maurice

L'an mil neuf cent quinze, le treize mil neuf cent seize, à décembre, étonnement à
(Haute-Saône) Acte de décès de Louis Maurice Cottely soldat de 2^e classe au 43^e Régiment
d'Infanterie coloniale, numéro matricule: 23^e 4817, âgé de vingt-deux ans, né à Cour-
canton de Contres (Loir-et-Cher) Mort pour la France, devant Givenchy (Pas-de-Calais)
vingt-sept septembre mil neuf cent quinze sur le champ de bataille, fils de
et de Louise Ernestine Cazin, domiciliés à Cour-Cheverny (Loir-et-Cher)
En raison des circonstances de guerre la constatation n'a pu être faite

Mort pour la France
Dressé par moi, Armand Louis Magnac sous-lieutenant au 43^e mil neuf cent
Régiment d'Infanterie Coloniale sur la déclaration de Officier de l'Etat-civil
déclaration de Maurice Mollereau, 24 ans, caporal et de Gaston Villain, 23 ans, soldat
de 2^e classe, tous deux du 43^e Régiment d'Infanterie coloniale
témoins qui ont signé avec moi, après lecture
qui ont, lecture faite, signé avec Nous Signé: Magnac, Mollereau et
Officier de l'Etat Civil de la commune de Villain
L'acte de décès ci-dessus a été transcrit le premier mai mil neuf cent
seize, à seize heures, par nous, Léon Cazin, maire de la commune de
Cour-Cheverny

HISTORIQUE
DU
43^e RÉGIMENT D'INFANTERIE
COLONIALE
PENDANT
LA GUERRE 1914-1918

Souchez (septembre 1915).

Le 21 septembre, le régiment quitte le secteur de Chuignes pour aller au repos. En cours de mouvement, il est brusquement enlevé et transporté par voie ferrée au sud d'Arras. Le 25, il marche en réserve des éléments du 9^e C. A. qui attaquent dans la région Agny—Vailly. Un de ses bataillons franchit le Grinchou, mais l'attaque ayant échoué, le régiment est ramené dans la nuit à Wanquetin, d'où il était parti la veille au soir. Il est immédiatement embarqué en auto. Débarqué le 26 au matin à Camblain-l'Abbé, il est presque aussitôt (le 27) porté à l'attaque des hauteurs à l'est de la Souchez, qu'il traverse le 28.

Jusqu'au 6 octobre, le régiment se cramponne au terrain, défendant opiniâtrément le fortin de Givenchy et ses abords qu'il a arrachés à l'ennemi. Lorsqu'il quitte cette région pour un court repos, le régiment n'est plus qu'un squelette. Il a perdu presque tous ses officiers et les deux tiers de son effectif.

Première citation. — Le sang versé par tous ces braves, le plus pur du régiment, lui vaut une citation à l'ordre de l'armée (première citation) et la croix de guerre, que le général de division attache à son drapeau le 5 novembre 1915.